



Ouverture des premiers bâtiments de l'Autre Soie

Dossier de presse

19.09.2023





VUE AÉRIENNE DE L'AUTRE SOIE - JUILLET 2023
© JEREMY GUITTEAUD

L'Autre Soie est un bout de ville ouvert à tout le monde. Ici se mêlent 293 logements, une salle de concert de 1 000 places, des espaces de travail, des ateliers artistiques et un parc public. À l'Autre Soie, la culture permet de tracer un lien entre tous.

L'AUTRE SOIE

Sommaire

Plan de l'Autre Soie.....	4	<u>II - Les autres bâtiments à venir</u>	
L'intuition politique du projet de l'Autre Soie.6		a. L'Eventail : logements participatifs, Logement d'abord, logements familiaux et seniors.....	20
Verbatim.....	6-7	b. La Passerelle, résidence sociale et pension de famille.....	22
		c. Un centre de formation pour l'ancien CIO Un bâtiment dédié à des espaces de bureaux.....	24
<u>I - Où en sommes-nous ?</u>		d. Un Parc municipal auto-géré en 2026.....	25
Chiffres clés.....	9		
a. L'Autre Soie, une nouvelle vie pour le bâtiment patrimonial.....	10	<u>III - Pour aller plus loin</u>	
b. La Rayonne, un lieu dédié à l'événementiel.....	14	a. Au cœur du projet urbain Carré de Soie....	28
c. L'Autre Toit, l'accession sociale pour tous.....	16	b. ... et inscrit au patrimoine industriel remarquable TASE.....	29
		c. Un projet reconnu comme l'un des plus innovants en Europe.....	30
		d. La recette de ce bout de ville.....	32
		L'Autre Soie en dates.....	33
		e. Nos souhaits pour la suite.....	34
		f. Les acteurs de l'Autre Soie.....	36

Comprenons-nous bien :-)

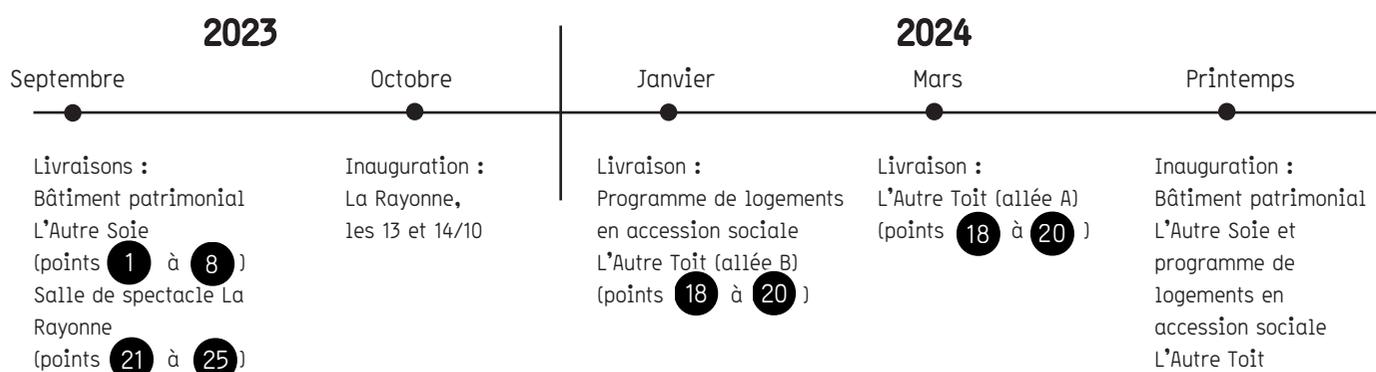
L'Autre Soie renvoie à trois entités : le projet global à l'échelle de la rue, le nom donné au bâtiment patrimonial emblématique du site ainsi que le nom de la SAS dédiée au programme*.

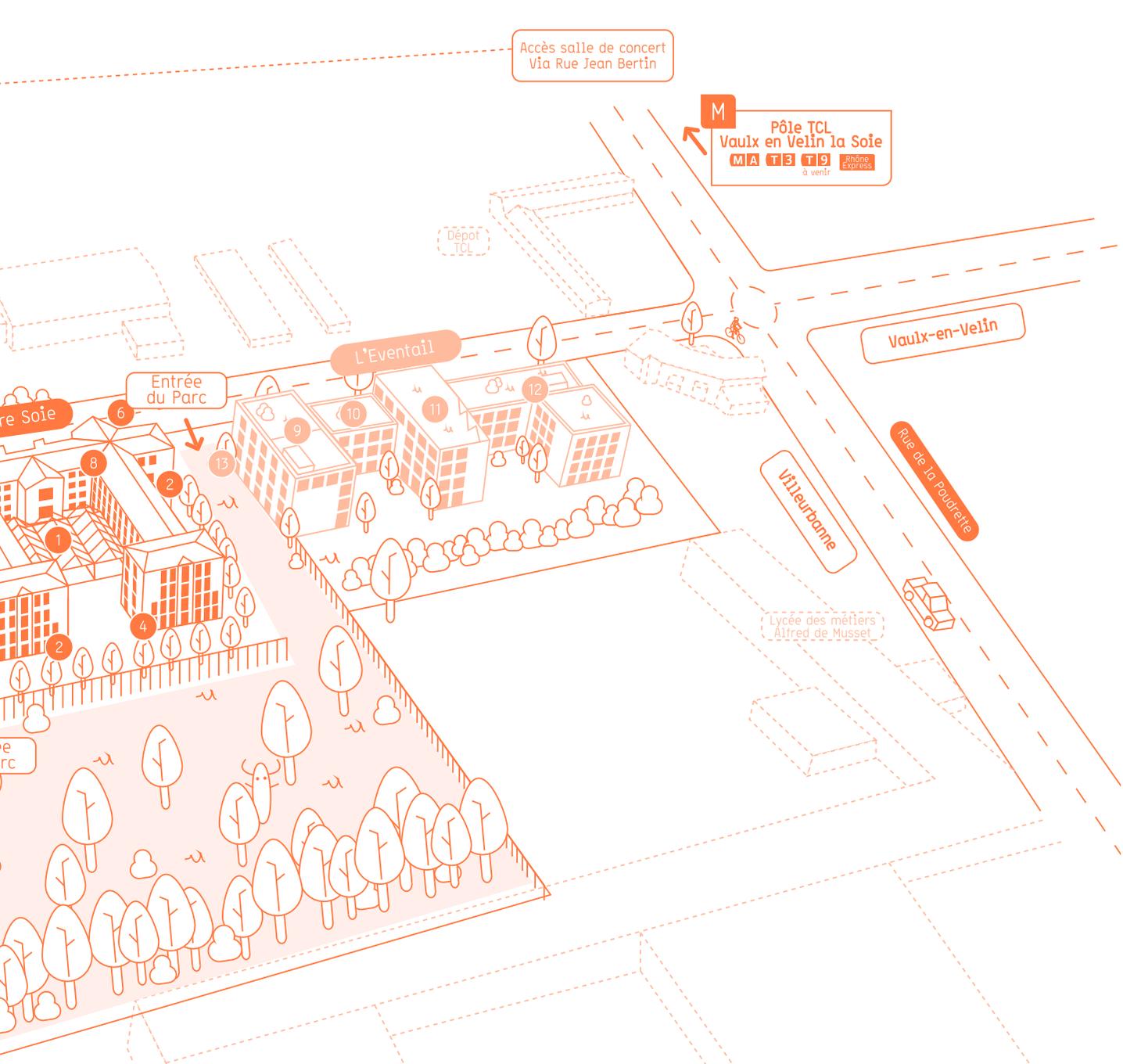
*Une société de projet, la SAS L'Autre Soie, a été créée spécifiquement pour l'opération. Elle comprend les quatre membres du GIE La Ville Autrement impliqué sur le projet depuis sa genèse (Est Metropole Habitat, Rhône Saône Habitat, Alynea, la Fondation Aralis) et le CCO (cf pages «Les acteurs de l'Autre Soie»)

L'Autre Soie



DATES PRÉVISIONNELLES DES LIVRAISONS ET INAUGURATIONS





- | | | | | | |
|--|---|--|---|---|--|
| <p>Villeurbanne
2^{ème} étage</p> <p>Ottawa - Résidence étudiante</p> <p>2^{ème} étage</p> <p>L'Auvent - Accueil mère-enfant</p> | <p>L'Eventail</p> <ul style="list-style-type: none"> 9 Les Bobines - habitat participatif 10 Logement d'abord 11 Logements séniors 12 Logements sociaux 13 Chambres d'hôtes | <p>La Passerelle</p> <ul style="list-style-type: none"> 14 Pension de famille 15 Résidence sociale 16 Tiers-Lieu 17 Activité économique | <p>L'Autre Toit
22 rue Alfred de Musset, 69100 Villeurbanne</p> <ul style="list-style-type: none"> 18 L'Autre Toit - accession sociale 19 Activités 20 Tiers-Lieu | <p>La Rayonne
7 rue Henri Legay, 69100 Villeurbanne</p> <ul style="list-style-type: none"> 21 L'Amicale Club - Bar 22 Grande salle 23 Bureaux partagés 24 Studio et plateau de création 25 Salles de réunions | <ul style="list-style-type: none"> 26 Bureaux 27 Activité tertiaire 28 Parc |
|--|---|--|---|---|--|

* Les zones éclaircies seront livrées à partir de 2025



L'intuition politique du projet de l'Autre Soie

L'Autre Soie naît d'un constat : il n'est plus possible de construire une ville cloisonnée et qui reproduit les ségrégations sociales.

L'Autre Soie, c'est dire qu'il y a un certain nombre de frontières, individuelles comme géographiques, que l'on peut effacer en concevant un lieu qui considère les fragilités en richesse et non en faiblesse.

L'Autre Soie, c'est penser qu'avoir un toit est un droit fondamental, mais qu'il ne se suffit pas en tant que tel. Il faut penser les espaces pour apprendre tout au long de la vie, pour s'engager dans une association, pour se révéler à travers des pratiques artistiques et pour que la culture permette à toute la société de se rencontrer en ce lieu.

L'Autre Soie est l'affirmation qu'un programme partenarial singulier peut répondre à différentes politiques publiques de manière ambitieuse tout en associant les habitants au cœur.

Enfin, l'Autre Soie, c'est tout simplement un projet de société né de la rencontre d'acteurs du logement, de l'hébergement et de la culture, qui met la solidarité et la rencontre comme ciment, en opposition aux programmes spéculatifs et aux logiques de rentabilité exacerbées.

Le GIE la Ville Autrement et le CCO sont à l'origine du projet de l'Autre Soie. Celui-ci est particulièrement emblématique des ambitions que nous poursuivons et du savoir-faire qui est le nôtre. C'est une belle illustration de notre capacité à agir sur toute la gamme de réponses d'habitat aidé, et plus largement dans un écosystème qui intègre la culture et le développement économique. Notre projet s'inscrit comme une alternative à l'entre-soi. Avec un positionnement fort où la dimension sociale du projet s'affirme comme une ressource sur le territoire.

Benoît Quignon,
Président du GIE la Ville Autrement

Je fais l'expérience, et peut-être de plus en plus, qu'il est des endroits que l'intellectuel ne peut pas atteindre : la raison n'est plus une garantie pour convaincre, la construction de murs et de toits ne suffit pas pour habiter, se côtoyer ne signifie pas que l'on se reconnaît mutuellement. Ces endroits tellement éloignés des rationalités, le sensible peut les traverser. Les émotions sont des richesses que nous devons laisser s'exprimer, sous peine de voir des fossés devenir infranchissables entre des pans entiers de nos sociétés. L'Autre Soie c'est simplement notre tentative commune pour insuffler du beau, du juste et du vivant à nos mondes urbains.

Annaïg Abjean,
Présidente du CCO

Le projet urbain de l'Autre Soie situé en plein cœur de la Métropole lyonnaise, directement connecté à un pôle intermodal et avec un programme de logements diversifiés, montre les capacités des partenaires locaux à se mobiliser pour reconstruire la ville sur la ville. À travers la multiplicité des services et des offres proposés, cette programmation urbaine ambitieuse répond ainsi à cet objectif de mixité sociale et de mixité fonctionnelle qui font la ville. L'État continue de se tenir aux côtés des collectivités et des acteurs de l'habitat et de l'hébergement qui participent à la création de logements sociaux.

Vanina NICOLI,
Préfète secrétaire générale de la préfecture du Rhône,
préfète déléguée pour l'égalité des chances

La Métropole de Lyon soutient et accompagne le projet l'Autre Soie, au sein du grand projet urbain métropolitain du Carré de Soie. Fondé sur un partenariat fort entre acteurs privés et publics, dont je salue l'investissement, ce projet exemplaire sur le plan de l'inclusivité et de la participation citoyenne permettra de renforcer l'offre de logements et de faciliter les parcours résidentiels avec 290 logements autour d'un parc de 1,5 hectare. Je me réjouis de voir les premières réalisations aboutir avec l'ouverture prochaine de la salle de spectacle la Rayonne et la mise en valeur du bâtiment patrimonial.

Bruno Bernard,
Président de la Métropole de Lyon

L'Autre Soie, c'est une utopie urbaine en train de prendre vie. C'est le projet d'une ville qui tisse des liens, pour que chacun et chacune trouve sa place, une ville qui accueille l'autre et la diversité comme une richesse. C'est l'intuition que mêler les gens et les usages va donner de la vitalité et de l'attractivité à notre territoire.

Cédric Van Styvendael,
Maire de Villeurbanne

I. Où en sommes- nous ?

Démarré en 2020 avec l'arrivée des habitats mobiles et modulaires et le début des travaux en 2021, le projet de l'Autre Soie livre ses premiers lots.

Le bâtiment patrimonial L'Autre Soie entièrement rénové, le programme de logements en accession sociale L'Autre Toit et la salle de concert La Rayonne vont ouvrir leurs portes dès cet automne à leurs futurs usagers : habitants, artistes, porteurs de projet et spectateurs.

Chiffres clés



5 acteurs engagés



Budget total de près de 90 M €
dont 9,9 M € d'aménagement
et près de 80 M€ pour les bâtiments



Tènement de plus de 3 hectares
dont \simeq 1,5 hectare de parc



23 500 m² de surface construite
293 logements
520 m² dédiés aux tiers-lieux



19% de matériaux réemployés sur les
10 000 tonnes de bâtiment à démolir
(lot A, B et D) dont 3% in situ



1 salle de concert de 1 000 places



Près de 300 personnes hébergées en
occupation temporaire depuis 2016



Occupation temporaire :
245 travailleurs depuis 2018



Près de 45 000 personnes venues sur
le site lors des événements du CCO et
des temps de concertation organisés
entre 2018 et 2023

Livraison
automne
2023

Maîtrise
d'Ouvrage
directe Est
Métropole
Habitat

Entreprise
mandataire
Chazelle

Architecte
A-MAS

~15,5 M €

4 600 m²

79
logements

274 m² de
tiers-lieux

a. L'Autre Soie, une nouvelle vie pour le bâtiment patrimonial

Avant

Le bâtiment patrimonial L'Autre Soie a connu plusieurs vies.

En 1926, il est commandité par la famille Gillet afin d'accueillir les jeunes travailleuses de l'usine TASE (Textile Artificiel du Sud-Est) et prend le nom de foyer Jeanne d'Arc. Après sa fermeture en 1932, il va devenir une caserne, puis un hôpital militaire. Sous l'Occupation, il accueille l'école Polytechnique démilitarisée puis, en 1946, l'ENNA (École Normale Nationale d'Apprentissage) devenue en 1990 l'IUFM (Institut de Formation des Maîtres). Ce dernier ferme en 2013. Le bâtiment reste vacant jusqu'en 2016.

Après

Coeur du projet, il a été décidé dès le début du programme que le bâtiment L'Autre Soie serait conservé. La volonté étant de ne pas détruire ce qui a existé, mais de rénover avec une nouvelle façon de voir les choses, de considérer l'existant comme une ressource en donnant une nouvelle vie à l'édifice. Le bâtiment a dès lors subi une restructuration lourde tout en conservant ses caractéristiques au titre de sa valeur patrimoniale. Ici, le réemploi et l'économie circulaire ont joué un vrai rôle avec la réutilisation de matériaux in situ (passerelles, radiateurs, carrelage...) mais aussi externe comme les 2 000 m² de plancher en chêne provenant de logements sociaux de Croix-Luizet. Pour sa nouvelle vie, il propose plusieurs usages alliant habitat, culture et économie sociale et solidaire favorisant rencontres, partage et apprentissage.

• Résidence étudiante

Les 1^{er} et 2^{ème} étages du bâtiment patrimonial accueillent une résidence étudiante gérée via Loc & Coloc, l'offre de logements pour étudiants d'Est Métropole Habitat.

Parmi les 67 logements (57 studios et 10 colocations de 2 à 5 étudiants), 7 sont gérés par l'association Forum Réfugiés et destinés à de jeunes réfugiés dont l'exil a interrompu le parcours universitaire. L'objectif est de leur permettre d'être en contact avec des jeunes de leur âge et de faciliter ainsi leur insertion.

Tous les jeunes adultes hébergés au sein de la résidence profiteront de nombreux espaces de rencontre, permettant ainsi les échanges et l'interconnaissance.

• Accueil mère-enfant

Au 3^{ème} étage s'installe l'Auvent, un accueil mère-enfant géré par l'association Alynea. Dans le cadre de la Prévention et de la Protection de l'Enfance, il accueille dans 12 logis, 29 personnes : femmes enceintes ou mères avec au moins 1 enfant de moins de 3 ans.

Fort de ses 50 ans d'expérience, l'Auvent est clairement identifié pour l'accueil de mamans en situation complexe.

L'objectif est de les accompagner afin que chacune retrouve sa place en tant que mère, femme et actrice dans la société. Un soutien global adapté à leurs besoins (développement de leurs compétences parentales, accompagnement pour répondre aux besoins de leurs enfants, insertion socio-professionnelle) leur est apporté par une équipe pluridisciplinaire.

LE BÂTIMENT DE L'AUTRE SOIE EN DATE

1920

1930

1940

1926 : Construction du foyer
Jeanne d'Arc

1932 : Caserne Jeanne d'Arc
1939 : Hôpital militaire

1940 : Délocalisation de l'École
Polytechnique
1946 : ENNA (Ecole Normale
Nationale d'Apprentissage)

Le bâtiment patrimonial prend le nom de L'Autre Soie

Pourquoi ce choix ?

Au-delà du nom du projet, l'Autre Soie est un terme qui fait sens par :

- sa résonance avec l'histoire du site
- le lien entre l'Autre et Soi, rappelant le côté inclusif du projet,
- son utilisation depuis 2016 auprès des riverains, des futurs usagers, des professionnels travaillant sur le chantier,

Il était dès lors fondamental pour les différents acteurs du projet de conserver ce nom, permettant une continuité entre l'occupation transitoire, le chantier et la vie future du site.

A l'Autre Soie, l'Auvent s'enrichit d'un habitat de qualité, mixant respect de l'intimité et espaces collectifs dans un environnement sécurisé, propice à l'éveil et à la croissance des enfants, tout en prenant en compte l'ensemble du cocon familial : mère, enfant, fratrie.

• La Maison des services publics*

La Maison des services publics des Brosses emménage en janvier 2024 à l'Autre Soie, dans des locaux neufs et accessibles à tous. Elle poursuivra ses missions d'accompagnement des habitants dans leurs demandes administratives, d'inscription à des services, d'impression de documents (état civil, retraite, attestation CAF, dossiers CPAM, impôts, loisirs, activités après l'école...). Les permanences Emploi formation - avec un accompagnement individualisé - ainsi que les permanences de la Maison de justice et du droit seront maintenues.

Des échanges avec les habitants et usagers sont prévus à l'automne 2023 afin de proposer progressivement de nouveaux services et permanences au sein de l'équipement.

* Les Maisons des services publics de Villeurbanne ont pour mission d'informer les habitants, de les orienter vers les services compétents, de faciliter leur accès au droit, de les écouter...

• La serre

Une serre de type horticole de 243 m² remplace l'ancienne rotonde centrale, seul élément modifié de l'édifice. Elle a été conçue comme un lieu permettant une diversité de pratiques sociales, de lien collectif et de partage pour les habitants et usagers.

Sa transparence permet de redécouvrir la composition de l'édifice, de percevoir la disposition symétrique des façades ainsi que d'ouvrir sur le parc depuis la rue Alfred de Musset. Chauffée par le soleil en hiver, ventilée et ombragée en été, elle s'adapte aux saisons.

• Le restaurant

Un restaurant de 174 m² avec terrasse sera livré courant de l'automne 2023. Un Appel à Manifestation d'Intérêt** est en cours pour sélectionner le restaurateur qui l'exploitera. Le restaurant jouera un rôle clé dans le projet social de l'Autre Soie. Il sera un lieu de convivialité fort qui permettra un véritable brassage des usagers du quartier et participera à la dynamique d'inclusion mise en place à l'échelle de l'Autre Soie.

** Les candidatures sont à remettre avant le 20 octobre 2023.

La sélection s'effectuera fin 2023 en vue d'une entrée dans les lieux du futur exploitant au plus tôt à partir du 1^{er} trimestre 2024

2023

Octobre
Livraison du
bâtiment patrimonial
L'Autre Soie

1990

2010

1990
IUFM (Institut de
Formation des Maîtres)

2013 : Départ de l'IUFM, le bâtiment devient vacant

2016 : Début du projet l'Autre Soie et de l'occupation temporaire du bâtiment

- Le CCO

Le CCO déménage de son site historique au nord de Villeurbanne pour installer une partie de ses activités dans le bâtiment de l'Autre Soie. Ce lieu fournit une variété d'espaces ressources aux habitants, associations et artistes.

- Un amphithéâtre pouvant accueillir jusqu'à 60 personnes prévoit d'organiser plus de 30 représentations artistiques et 25 conférences chaque année, favorisant ainsi les échanges culturels et citoyens.
- Un atelier de création, lieu d'échange et d'expérimentation artistique, propose trois ateliers d'art plastique hebdomadaires et accueille près de 200 participants chaque année.

Des espaces dédiés à l'accompagnement d'initiatives :

- une salle de 20 places pour les formations (une trentaine par an pour former jusqu'à 400 personnes). Une chargée d'accompagnement de la vie associative y réalise des rendez-vous individualisés avec des porteurs de projets. Ce service est destiné aux bénévoles et aux porteurs de projets déjà existants ou en phase de création, qu'ils aient besoin d'une assistance ponctuelle ou d'un suivi régulier.

- Une salle d'activité de 45 m² équipée de parquet et miroirs, mise à disposition pour différents types de cours allant de la danse à l'art plastique en passant par le yoga et le théâtre.
- Un fablab accessible à tous offre des opportunités de développement des compétences grâce à l'utilisation des nouvelles technologies telles que l'imprimante 3D ou la découpe laser. Ici il sera possible d'apprendre à réparer son ordinateur ou à refaire la soudure d'un vieil appareil.

Différents espaces de travail :

- Un coworking nomade de 8 places pour des besoins ponctuels, offrant ainsi une solution flexible. Des salles de réunion sont également disponibles.
- Un coworking fixe de 12 places est réservé aux entreprises et aux associations de l'économie sociale et solidaire. Une salle spécialement dédiée à la créativité stimule l'innovation et la création.

SPÉCIFICITÉS DU BÂTIMENT PATRIMONIAL

- Ré-emploi important des matériaux de construction/déconstruction in situ et ex situ : parquet, radiateurs en fonte, faïence, carrelage, mobilier, équipements sanitaire, terrazzo, passerelle
- L'intégration de matériaux biosourcés : isolant fibre de bois, équipement basse consommation,
- Désimperméabilisation des sols (récupération des eaux de pluies, infiltration des eaux)
- Multi - acteurs et gestionnaires - mutualisation des espaces - cohabitation entre résidents et structure culturelle, service public
- Bâtiment patrimonial et enjeux architecturaux - architecture brute - palimpseste - histoire du lieu et changement de fonction
- Construction labellisée BBC Effinergie rénovation 2009 et Bâtiment biosourcé avec une certification NF Habitat HQE, démarche visant à améliorer la qualité du bâti et à économiser l'énergie
- Conformité avec la démarche BBCA Rénovation Bâtiment bas carbone, au niveau Performant



L'AUTRE SOIE
© LIONEL RAULT



VUE DE LA SERRE
©A-MAS

b. La Rayonne, un lieu dédié à l'événementiel

LA RAYONNE

Livraison
automne 2023

Maîtrise
d'ouvrage
Rhône Saône
Habitat

Vurpas
Architectes

Vente en
l'état futur
d'achèvement
CCO

~10 M €

5 M €
Subvention
d'investissement de la
ville de
Villeurbanne

2 000 m²

1 salle de
concert de
1 000 places

Avant

Avant la construction de La Rayonne, le site était occupé par le terrain de sport de l'ENNA (Ecole Normale Nationale d'Apprentissage). Pendant plusieurs années, le Foyer Notre-Dame-des-sans-abris y a hébergé des familles dans des solutions d'hébergement temporaires avant que la parcelle ne soit vendue par la Ville à la SAS L'Autre Soie. Ces familles ont intégré le Centre d'Hébergement d'Urgence géré par Alynea initialement installé dans le bâtiment B puis dans les modules.

Après

La Rayonne est un lieu dédié à la culture et à l'événementiel, avec une superficie totale de plus de 2 000 m², accessible par une grande terrasse.

• La grande salle

Le cœur de ce lieu est sa salle de concert. Cette « boîte dans la boîte », isolée acoustiquement, a une capacité de 1 000 personnes tout debout ou de 312 personnes tout assis. Une mezzanine de 60 places assises offre une vue imprenable sur la scène. Tout au long de l'année, plus de 150 concerts sont organisés croisant différentes esthétiques. D'autres formes artistiques telles que le théâtre ou la danse, des conférences et des salons sont prévus. L'espace scénique s'inspire de l'ancienne scène du CCO Jean-Pierre Lachaize, avec une ouverture de 17 mètres gardant une proximité emblématique avec le public. Les coulisses seront équipées de 4 loges pour les artistes, ainsi qu'un garage pour les bus de tournée.

• L'Amicale Club

Le hall appelé « L'Amicale Club » dispose d'un bar de 14 mètres de long et peut accueillir jusqu'à 300 personnes avec sa terrasse. Sur le mur, une grande fresque a été réalisée par l'artiste IPIN. Cet immense tissage de couleurs est une œuvre collective : chaque trait de pinceau est réalisé avec un fond de pot de peinture donné par un habitant.

Cette fresque représente un tressage élaboré de fils synthétiques de différentes couleurs évoquant l'histoire des tissages de la soie artificielle, aussi appelé rayonne dans les usines TASE. Le maillage des fils entrelacés forme une unité, évoquant ainsi la notion de solidarité. Ce tissage de lignes et de couleurs abstraites sera une métaphore de la mémoire des lieux, faisant écho à l'esprit du projet de l'Autre Soie.

• Plateau et studio de création

Le bâtiment comprend plusieurs espaces dédiés aux artistes et aux collectifs, tels qu'un plateau et un studio de créations, équipés techniquement.

• Bureaux et salles de réunion

Des bureaux et des salles de réunion sont mis à disposition pour des structures de la filière économique culturelle.

La responsable de la programmation de La Rayonne déploie une approche complète pour soutenir les collectifs locaux et émergents en les aidant à organiser leurs premiers événements. La Rayonne devient, ainsi, un véritable laboratoire de créativité.

LE CCO EN DATES

1963

60 années d'histoire associative, artistique, culturelle, engagée et festive !



LA RAYONNE
© VURPAS ARCHITECTES

SPÉCIFICITÉS DE LA RAYONNE

- La chaleur dégagée par les tireuses à bière et par le public qui danse dans La Rayonne est utilisée pour préchauffer l'eau chaude des logements de l'Autre Toit. Les besoins de chaleur des logements n'étant pas forcément synchronisés aux besoins de rafraîchissement de la salle de spectacle, un stockage de 6000L d'eau est installé pour accumuler la chaleur. Lorsque les ballons sont chargés, la chaleur des groupes froids est alors évacuée par la nappe
- La salle de spectacle et les bureaux ont obtenu la certification BREEAM Very Good (Building Research Establishment Environmental Assessment Method), gage de haute qualité environnementale et d'innovation en termes de conception

2023

13 et 14 octobre
Inauguration de
La Rayonne

2013

Le CCO apprend qu'il doit quitter son lieu historique de la rue Courteline

2016

Début du projet de l'Autre Soie et de l'occupation transitoire avec le GIE La Ville Autrement

2020

Démarrage des travaux de la Rayonne

c. L'Autre Toit, l'accession sociale pour tous

Livraison
début 2024

Maîtrise
d'ouvrage
Rhône Saône
Habitat

Architecte
Face A

~16,8 M €

4 725 m²

50
logements
en
accession
sociale

827 m²
d'activité
économique

120m² de
Tiers-Lieux

Avant

Un réfectoire à destination du personnel et des étudiants de l'IUFM était situé à l'emplacement de l'Autre Toit. Ses murs ont servi de support aux œuvres du festival Urban Art Jungle qui s'est tenu en juin 2019. Les matériaux issus de sa démolition (début 2021) ont servi en fond de forme pour le bâtiment développé à la place et pour les colonnes érigées sur le parvis du CCO La Rayonne.

Après

• Logements

À l'Autre Soie, un programme de logements nommé l'Autre Toit permet à des ménages sous plafonds de ressources de devenir propriétaire d'un logement neuf dans des conditions de sécurité économique adaptées. Les 50 logements de ce programme ont été commercialisés en accession sociale sécurisée et 20 d'entre eux en PSLA (Prêt social location accession). Le parti pris du projet réside dans une architecture raisonnée. Deux plots de logements aux formes simples mais pas simplistes, reposent sur un socle commun dont la toiture végétalisée permet aux logements d'être installés dans un écrin de verdure dès le premier étage. Résolument tourné vers ses utilisateurs, le projet propose des logements ergonomiques et fonctionnels.

À l'intérieur des logements, la présence de poteaux, plutôt que de murs, facilite ces mutations. Le projet livré à l'instant T n'est pas une fin en soi, il est le début d'une histoire et doit pouvoir évoluer avec ses habitants, son quartier, l'activité économique et sociale de la ville.

Le « vide qui rassemble » se retrouve au niveau de la placette entre les logements et La Rayonne, également au dernier étage de chaque immeuble, proposant une terrasse partagée à disposition des habitants. Ils pourront ainsi passer un moment convivial entre voisins, organiser un moment festif avec des amis ou en famille.

Pour favoriser le bien vivre ensemble, Rhône Saône Habitat organise des rencontres entre les futurs habitants et le CCO La Rayonne, voisin direct de l'Autre Toit. Lors d'un premier temps de rencontre en décembre 2022, les habitants ont pu découvrir les acteurs du CCO, échanger avec les équipes de Rhône Saône Habitat et se retrouver entre futurs voisins de palier.

Un second temps de rencontre a eu lieu en juin 2023. Cette fois-ci les habitants ont pu visiter la salle de spectacle du CCO, participer à la co-conception de l'animation des futurs tiers-lieux et donner leurs envies et attentes au sujet de la future conciergerie du bâtiment de l'Autre Soie animée par le CCO.

Les rencontres se poursuivront fin 2023 pour préparer la livraison des logements début 2024.

• Activité économique et tiers-lieu

Au rez-de-chaussée un local d'activité cherche encore preneur.

Deux locaux tiers-lieu sont situés au rez-de-chaussée du bâtiment. Leurs usages sont encore à définir.

SPÉCIFICITÉS DE L'AUTRE TOIT

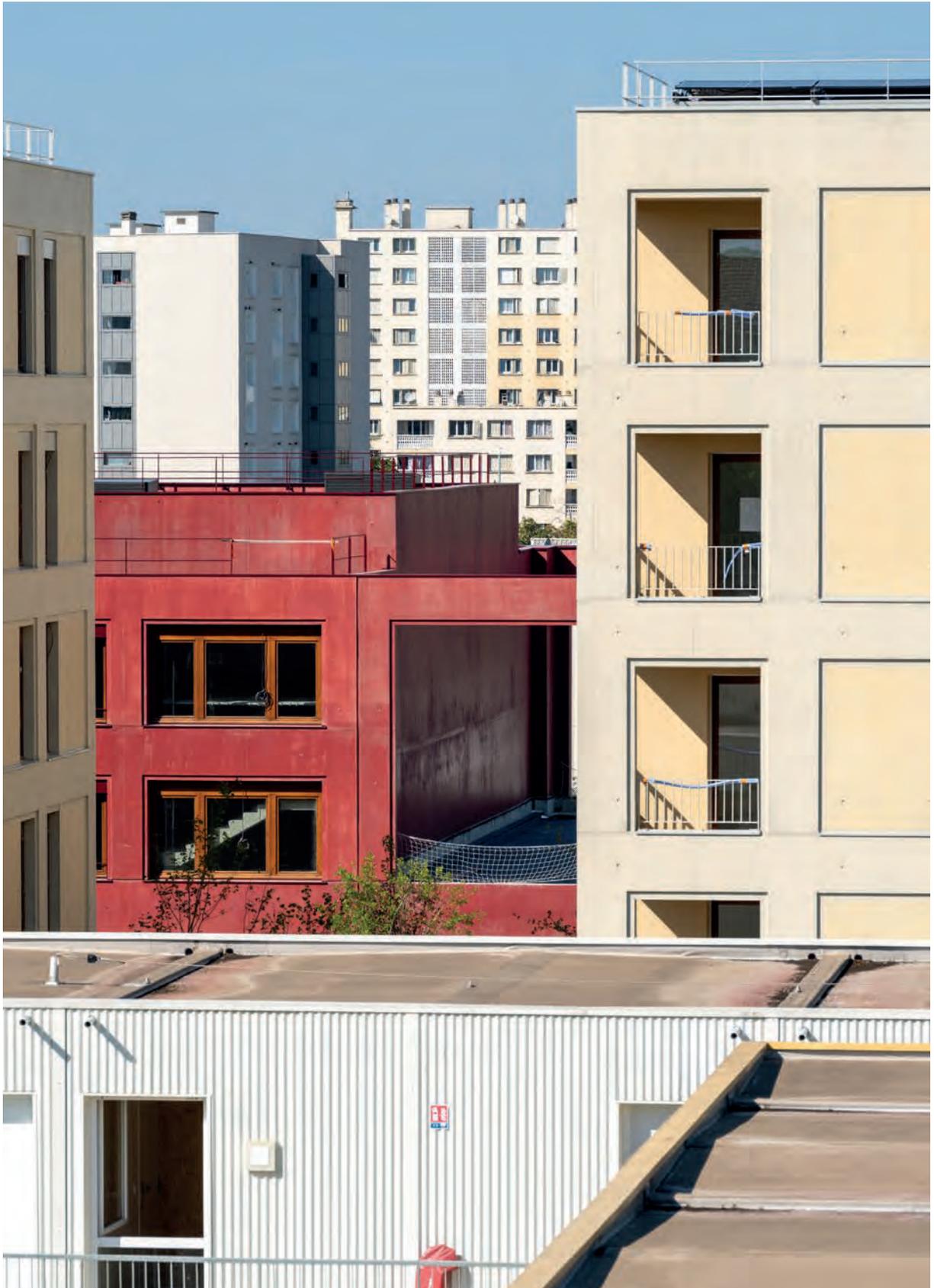
- Réemploi :
 - Le carrelage du hall est fait en *opus incertum* avec des chutes de carreaux, afin d'éviter le gaspillage de matériaux
 - Les cloisons des caves sont en contreplaqué de réemploi
- Des panneaux photovoltaïques ont été installés
- Le bâtiment est agrémenté de fresques artistiques



PERSPECTIVE DE L'AUTRE TOIT
©FACE A



DEUXIÈME RENCONTRE ENTRE
LES FUTURS HABITANTS DE
L'AUTRE TOIT, JUIN 2023
© RHÔNE SAÔNE HABITAT



L'AUTRE TOIT ET LA RAYONNE
©LIONEL RAULT

II.

Les autres

bâtiments

à venir

En 2025 et 2026, les logements de l'Eventail et de la Passerelle ainsi que les bureaux sortiront de terre. Le centre de formation de l'ancien bâtiment du CIO fera sa rentrée et le parc municipal réaménagé sera livré.

Un peu plus de dix ans après le début de sa genèse le projet prendra pleinement vie.

L'Eventail : logements participatifs, Logement d'abord, logements familiaux et seniors

Livraison
2025

Co-maîtrise
d'ouvrage :
Rhône Saône
Habitat / Est
Métropole
Habitat

Architecte
Insolites

~15,5 M €

5 800 m²

72
logements

Avant

Anciennes salles de classe de l'IUFM, l'Eventail est le premier bâtiment du site de l'Autre Soie à avoir été investi. Dès novembre 2016, 150 migrants issus du démantèlement de la jungle de Calais y ont été accueillis au sein d'un Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) créé spécifiquement pour l'occasion. En juillet 2018 ce dernier est transformé en Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU), géré par Alynéa. Il a hébergé 21 familles issues pour la majorité des Balkans. Il a été en partie démolé en janvier 2021.

Après

L'Eventail propose différents types de logements destinés à différents publics allant de personnes sans-abri, âgées ou en situation de handicap à un collectif d'habitants regroupé autour d'un projet d'habitat participatif. Un jardin partagé situé au coeur du lot, a été spécialement pensé pour qu'ils puissent se retrouver.

• Logements sociaux familiaux

Ce bâtiment de 30 logements sociaux familiaux classiques accueillera en toiture une terrasse partagée et une pergola accessible aux résidents des deux allées. Il sera distribué par un principe d'escalier extérieur et de paliers ouverts.

• Bâtiment seniors

Le bâtiment dit « seniors » comprend 15 logements adaptés au handicap et au vieillissement, ainsi que deux colocations prévues pour participer au projet social. Il a été conçu sur le principe d'un accès aux logements par des coursives favorisant le lien social et les rencontres particulièrement appropriées pour des personnes âgées.

• Logement d'abord

Est Métropole Habitat et le GIE La Ville Autrement sont engagés de longue date sur la promotion du Logement d'abord et le décroisement des réponses entre logement et hébergement. Sur la programmation, 8 logements sont ciblés spécifiquement autour de cette approche. Ces logements locatifs sociaux « ordinaires » sont destinés à des personnes sans-abri leur offrant un accès direct au logement. Ce travail s'effectue en lien avec des partenaires associatifs autour de pratiques d'intervention sociale renouvelées, au plus près des besoins des personnes concernées.

SPÉCIFICITÉS DE L'EVENTAIL

- Construction bas carbone
- Réhabilitation lourde, conservation du bâti existant
- Murs à ossature bois et isolant biosourcé
- Récupération des eaux de pluie pour arrosage
- Réemploi (parquets, BSO, éviers, carrelages, radiateurs, fenêtres, ...)
- Pour l'habitat participatif, en maîtrise d'ouvrage Rhône Saône Habitat, réalisation de logements traversants afin de permettre une ventilation naturelle efficace et ainsi améliorer le confort d'été
- Les 45 logements en maîtrise d'ouvrage directe Est Métropole Habitat (15 logements senior et 30 sociaux familiaux) font l'objet d'une certification Qualité et Habitat & Environnement niveau RT 2012 -20 % (CEP45) avec une volonté d'être au niveau E3C1
- L'ensemble du projet répond au Référentiel Habitat Durable du Grand Lyon

• Habitat participatif

Un habitat participatif de 19 logements verra le jour fin 2025. Rhône Saône Habitat, en charge de sa construction, a fait appel aux services de la SCIC Habitat & Partage pour l'accompagner dans le développement de ce projet. Sa coopérative d'habitation se portera acquéreur de l'ensemble des logements (achat en VEFA).

Le collectif d'habitants constitué pour vivre au sein de cet habitat participatif a pris le nom «les Bobines». Depuis 2019 Habitat & Partage le structure et l'accompagne dans la conception et la réalisation de son projet, jusqu'à son autonomie en vue de l'exploitation du lieu de vie et du « vivre ensemble ».

Le collectif regroupe aujourd'hui 14 ménages sur les 19 prévus. En lien avec les valeurs d'Habitat & Partage, le groupe, en évolution depuis avril 2019, s'oriente vers une mixité générationnelle et sociale, l'inclusion de personnes porteuses de handicap, des matériaux et équipements écologiques et de réemploi, et la mutualisation de nombreux espaces et services : salle et terrasse commune, chambres d'amis, buanderies.

L'habitat participatif, qu'est-ce que c'est ?

L'habitat participatif se caractérise par la forte participation des habitants à l'élaboration de leur habitat. Elle passe par :

- La création et la consolidation d'un collectif
- Le montage d'un projet immobilier pour la construction ou la rénovation d'un bien incluant des logements individuels et des espaces communs

Le Logement d'abord, qu'est-ce que c'est ?

Le "Logement d'abord" est une nouvelle approche proposant un cadre d'action pour apporter des réponses plus efficaces dans la lutte contre le sans-abrisme. Ce nouveau modèle vise un accès rapide et direct au logement avec un accompagnement adapté. Le logement n'est plus une finalité. Cette philosophie transforme le modèle traditionnel de l'hébergement et les parcours en «escalier» où la personne doit passer par les différentes étapes de la rue, de l'hébergement d'urgence, du CHRS, et du logement adapté pour peut-être enfin pouvoir accéder au logement.



LE BÂTIMENT B
© INSOLITES

La Passerelle, résidence sociale et pension de famille

Livraison
2026

Maîtrise
d'ouvrage :
Fondation
Aralis

Architecte
BFV-
Commune

~8,3 M €

4 700 m²

92
logements
dont 26 en
pension de
famille

530 m²
locaux
d'activités

70 m² de
Tiers-lieu

Avant

Les 21 familles hébergées au sein du CHU géré par Alynéa (cf bâtiment B), ont été relogées dans des habitats mobiles et modulaires installés sur un tènement qui servait initialement de parking pour les usagers et personnels du Centre d'Information et d'Orientation.

Pourquoi des habitats mobiles et modulaires ?

Lauréat de l'Urban Innovative Actions (UIA) de 2018, le projet Home Silk Road de l'Autre Soie, coordonné par la Métropole de Lyon, a pour axes structurants l'accès au logement et la fluidification des parcours résidentiels, en favorisant les liens entre hébergement et logement. A ce titre, des modules d'hébergement à destination de ménages en situation d'exclusion à «droits incomplets» ont été installés fin 2020 sur l'Autre Soie. Ils permettent à la fois d'offrir des conditions d'habitat favorables aux familles concernées, tout en réalisant une optimisation foncière du terrain.

Propriété d'Est Métropole Habitat, ils ont été financés à hauteur de 40% grâce à l'apport de l'UIA et des aides à la pierre. Les 52 habitats modulaires ont abrité 22 logements aux typologies créées sur-mesure pour être parfaitement adaptées aux compositions familiales concernées (sanitaires et cuisine individuels). Un espace d'accueil et de bureau pour le personnel encadrant d'Alynea, ainsi que des locaux communs dédiés aux résidents (salle commune, laverie, local vélo/poussettes) ont également été intégrés. Les modules, voués à être réutilisés, déménageront sur un nouveau site courant 2024.

Après

- Résidence sociale et pension de famille

La Fondation Aralis prévoit de construire une résidence sociale de 92 logements dont une pension de famille de 26 logements. La livraison est prévue pour 2026.

La résidence sociale propose des logements autonomes et meublés, ainsi qu'une gestion locative assurée sur le site. Cette solution de logement, souvent temporaire, est adaptée à des personnes aux profils variés : jeunes travailleurs ou en apprentissage, travailleurs précaires ou saisonniers, personnes en mobilité professionnelle, familles monoparentales, personnes vulnérables... Les résidences disposent de services et d'espaces communs qui favorisent l'animation de la vie collective et locale.

La pension de famille accueille et accompagne, sans limitation de durée, des personnes en situation de grande exclusion et d'isolement.

SPÉCIFICITÉS DE LA PASSERELLE

- L'assistance à maîtrise d'usage : une démarche participative innovante qui a pour objectif de placer les usagers et habitants au cœur de la conception et la mise en œuvre du projet pour mieux répondre à leurs besoins.
- L'utilisation du béton de chanvre, un matériau biosourcé, sain et léger, qui répond aux exigences environnementales croissantes de notre société
- réduction des consommations : un seul ascenseur, ventilation naturelle, récupération gravitaire des eaux pluviales pour la laverie



EMMENAGEMENT DANS LES MODULES DÉBUT 2021
©LIONEL RAULT



PASSERELLE
© BFV-COMMUNE

Un centre de formation pour l'ancien CIO

Rentrée
2025

Avant

En décembre 2005, le bâtiment dessiné par l'agence AFAA, accueille le pôle STI de l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) dédié aux sciences et techniques industrielles. Par la suite il héberge le Centre d'Information et d'Orientation (CIO) Lyon Est, service public de l'Education Nationale destiné à informer sur les métiers et les filières de formations.

Dans le cadre de l'occupation temporaire, le CCO investit le bâtiment en 2021 aux côtés de treize structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) telles que VRAC, Comptoirs de Campagne, Gem Envol et Cie, la compagnie Système K ou encore Jeux Demain.

Après

Ce bâtiment devrait prochainement retrouver sa vocation initiale, l'enseignement.

A partir de 2024, le CEFEDM, un centre de ressources professionnelles et d'enseignement supérieur artistique de la musique, s'installera dans le bâtiment pour réaliser des travaux en vue d'accueillir ses étudiants à partir de la rentrée de septembre 2025.

Son arrivée sur l'Autre Soie doit lui permettre de réaliser ses ambitions en termes de développement et d'être partie prenante d'un territoire, avec ses habitants, ses richesses culturelles propres et ainsi faire vivre au quotidien les droits culturels.



Livraison
2026

Maîtrise
d'ouvrage
Rhône Saône
Habitat

Architecte
Vurpas

~10,3 M €

2400 m²

Un bâtiment dédié à des espaces de travail

Rhône Saône Habitat va lancer la construction de 2 400 m² de bureaux destinés à une ou plusieurs entreprises.

Les travaux démarreront en 2025 pour une livraison prévisionnelle en 2026.

Un parc municipal auto-géré en 2026

Livraison
2026

Financement
Ville de
Villeurbanne

Maîtrise
d'ouvrage
GIE La Ville
Autrement

Paysagiste
APS Safège

Mission de
mobilisation
et de
concertation
habitante
CCO

~1,5 ha

Avant

Le site de l'Autre Soie abrite un parc d'environ 1,5 hectare. Jusqu'en 2013, il était fermé au grand public et réservé aux étudiants et professeurs de l'IUFM. Avec leur départ le parc n'est plus ni entretenu ni occupé jusqu'en 2016, date à laquelle il a été progressivement réinvesti. La nature ayant repris ses droits, le parc se trouve alors à l'état sauvage avec des herbes hautes, des ronces qui ont envahi l'espace ainsi que différentes espèces animales qui se sont réfugiées dans ce havre de verdure. A partir de 2016, le grand public peut le découvrir d'abord de manière occasionnelle lors des événements culturels que le CCO organise en son sein. Puis à partir de 2018, les événements s'intensifient et la présence d'utilisateurs se fait plus régulière avec les salariés présents dans le cadre de l'occupation temporaire, les familles hébergées au Centre d'Hébergement d'Urgence et les riverains qui ont pris l'habitude de s'y promener.

Après

Le GIE La Ville Autrement et la ville de Villeurbanne ambitionnent d'en faire un des premiers parcs auto-gérés de France. Sa réalisation est confiée à la SAS L'Autre Soie et une fois l'aménagement livré, l'ensemble deviendra un parc municipal public.

Depuis 2022, le CCO et le GIE La Ville Autrement accompagnent la constitution d'un collectif afin qu'il participe à la définition des besoins et usages, qu'il soit associé à la désignation du paysagiste, qui aura la charge de concevoir l'aménagement, et qu'il puisse être partie prenante de la gestion de l'espace une fois livré.

L'ambition d'autogestion désigne ainsi le fait d'associer le plus largement possible les riverains, habitants, usagers du site aux décisions relatives à l'aménagement, l'utilisation et la gestion du parc, le tout en étroite collaboration avec les équipes mobilisées sur le projet et les services municipaux.

Une première phase préparatoire, au printemps 2022, a permis de recueillir près de 250 idées pour l'aménagement du parc.

En 2023, un comité citoyen a pu découvrir et participer au processus de désignation du paysagiste à qui sera confié la conception et la réalisation du parc.

Les diagnostics préalables et la conception s'étaleront sur 2024 avec de nombreux ateliers qui réuniront le collectif d'habitants déjà mobilisés, le maître d'œuvre et un écologue.

Les travaux d'aménagement quant à eux se dérouleront en 2025 en vue d'une ouverture au public en 2026.





PARC DE L'AUTRE SOIE
SOIRÉE EURORAYONNE 2000
©HUGO ATTIAVE

III.

Pour aller

plus loin

a. Au cœur du projet urbain

Carré de Soie...

L'Autre Soie s'inscrit dans la transformation plus large du Carré de Soie, qui se déploie sur 500 hectares sur les communes de Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, sous l'impulsion de la Métropole de Lyon et des Villes.

Le projet urbain du Carré de Soie vise ainsi à reconquérir des friches mutables, avec des opérations de développement économique et résidentiel ou encore la création d'équipements et d'espaces publics, en veillant au lien avec les quartiers existants et à la valorisation du patrimoine industriel.

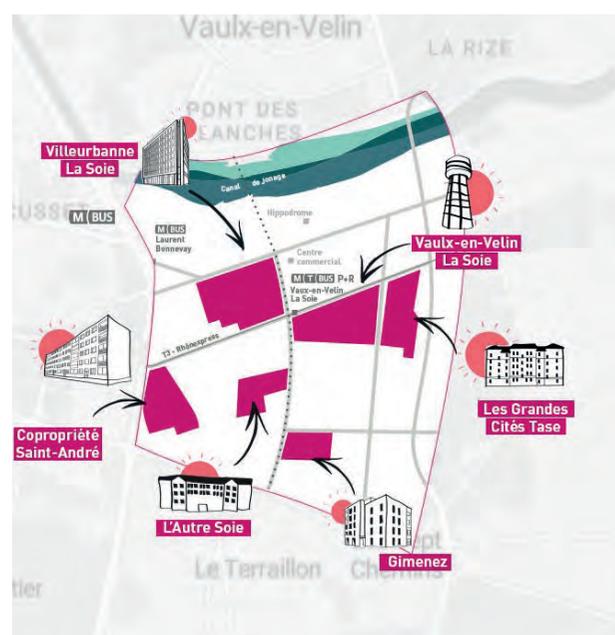
Depuis 2009 au travers d'opérations urbaines, de requalifications ou de projets immobiliers en diffus, le projet a accompagné la création de :

- environ 3 600 logements
- 175 000 m² d'immobilier d'entreprise,
- 3 nouvelles écoles,
- 1 pôle commercial et de nouveaux commerces,
- 4 nouveaux parcs-jardins, 1 esplanade active,
- nouveaux services et équipements...

La requalification de près de 1 000 logements est par ailleurs en cours ou programmée sur les Grandes Cités Tase et la résidence Saint-André. Et de nouveaux projets sont à l'étude, notamment sur les quartiers de la Soie et des Brosses où se situe le projet de l'Autre Soie.

L'ouverture de la salle de concert, des espaces de tiers-lieux du CCO, et du futur parc en 2026 participent à cette transformation urbaine d'envergure.

PÉRIMÈTRE DU CARRÉ DE SOIE



b. ... et inscrit dans le patrimoine industriel remarquable TASE

À la tête de nombreuses teintureriers de soie naturelle, la famille Gillet décide d'implanter son usine de textile à Vaulx-en-Velin dans le quartier du Carré de soie. Créée en 1924 la SASE (société de Soie Artificielle du Sud-Est) devient la plus grande usine de rayonne (soie artificielle) de la région. En 1935 elle est rebaptisée TASE (Textile Artificiel du Sud-Est).

Le site choisi présente de nombreux avantages : la disponibilité de vastes terrains agricoles, l'approvisionnement en eau dans la nappe phréatique, l'énergie électrique livrée par la centrale hydroélectrique de Cusset, en fonctionnement depuis 1899, la desserte de l'établissement par les voies ferrées des chemins de fer de l'Est.

Elle accueille jusqu'à 3 000 salariés à la veille de la crise économique de 1929.

Autour de l'usine, un ensemble urbain remarquable est créé, dans la logique du paternalisme ouvrier, associant cités-jardins pour loger des employés, commerces et équipements.

À l'est, sur 8 hectares, la grande cité TASE propose aux ouvriers 491 logements répartis dans 20 immeubles de 4 étages. Au sud de l'usine, la petite cité loge employés, contremaîtres et cadres dans 97 villas pavillonnaires.

En 1926, sur un site situé à l'opposé des grandes cités, un bâtiment est construit afin d'accueillir 300 jeunes travailleuses de l'usine confiées à la garde des sœurs de Saint-Sauveur de Niederbronn. Ce bâtiment prend alors le nom de «Foyer Jeanne d'Arc», il correspond au bâtiment patrimonial qui a fait l'objet d'une rénovation d'ampleur sans précédent dans le cadre du projet l'Autre Soie dont il prend le nom.

En 2003, les cités de la TASE sont inscrites au patrimoine du XX^{ème} siècle par la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). L'usine TASE est, quant à elle, inscrite au titre des monuments en 2011. Par cette inscription, c'est la qualité de l'ensemble du complexe urbain et industriel qui est mis en lumière et protégé.



PLAN DE L'USINE TASE ET SES ESPACES D'HABITATIONS

5 M€
reçus de l'Europe
pour le
programme UIA

21 familles
(soit près de
100 personnes)
hébergées dans
les logements en
habitat mobile et
modulaire

19%
de matériaux
réemployés sur
les 10 000 tonnes
de bâtiment à
démolir

23
structures
de l'ESS en
occupation
temporaire

c. Un projet reconnu comme l'un des plus innovants en Europe

En 2018, la Métropole de Lyon candidate à l'appel à projet Urban Innovative Action (UIA) dans la cadre du projet de l'Autre Soie et reçoit une subvention de 5 millions d'euros. Ce financement européen a permis d'accélérer l'ambition du projet en intervenant à différents niveaux :

- La rénovation du bâtiment patrimonial en logements sociaux
- La création d'une forme innovante de logement temporaire à travers l'habitat mobile et modulaire
- Le développement d'un chantier exemplaire avec le réemploi sur site et hors site, la valorisation des déchets de chantier, l'insertion professionnelle des populations éloignées de l'emploi
- La concertation et la participation auprès d'une pluralité de publics (riverains et futurs usagers) visant la bonne appropriation du projet et de faire de l'Autre Soie une valeur ajoutée pour tous
- L'occupation temporaire de 23 structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) réparties en 4 pôles : Arts et culture / Laboratoire de la ville / Ateliers / Inclusion au sein du bâtiment patrimonial entre 2018 et 2020
- La reconduction jusqu'en 2023 de cette occupation temporaire, au-delà de la première et unique vague initialement prévue, déplacée du bâtiment patrimonial entré en chantier, au sein du bâtiment hébergeant l'ancien Centre d'Information et d'Orientation
- L'activation du site par la mise en œuvre d'événements, notamment culturels, favorisant une mixité entre usagers actuels et futurs du quartier : travailleurs, visiteurs, habitants et futurs résidents
- La mise en place d'un Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA) géré par Alynea permettant de travailler à l'insertion professionnelle des publics du Centre d'Hébergement d'Urgence au travers de la création d'une activité de traiteur

En proposant de renouveler la perception des logements pour les publics vulnérables en les installant dans un quartier central de qualité, en utilisant le site de construction comme catalyseur d'opportunités d'intégration et d'autonomisation, et l'aspect culturel comme vecteur d'inclusion, de liens et de mixité, le projet Home Silk Road a proposé un changement de paradigme, en puisant sa force dans une collaboration forte entre acteurs publics et privés. En cela, il a contribué activement à l'expérimentation de nouvelles solutions pour répondre à la complexité du défi du logement dans le contexte urbain européen. La continuité de ce projet dans le cadre de l'Autre Soie offre une véritable opportunité de poursuivre la dynamique engagée!

Camille Degryse,
Cheffe de projet Urban Innovative Actions



INSTALLATION DES MODULES
©LIONEL RAULT



LE STOCK DE RÉEMPLOI
©LIONEL RAULT



SÉMINAIRE EUROPÉEN DANS
LE CADRE DE HOME SILK ROAD
©LES FLOUS FURIEUX

5 acteurs
engagés

23 500 m²

293
logements

1 salle de
concert de
1 000 places

3% dédiés
aux Tiers-
Lieux

~ 1,5
hectare de
parc

d. La recette de ce bout de ville

Rassemblez les ingrédients suivants :

- un terrain de 23 500 m² laissé en friche, dont un bâtiment inscrit dans le patrimoine industriel
- l'intuition d'un regroupement d'acteurs du logement et de l'hébergement, à la recherche d'un site pour concrétiser son idée d'une ville hospitalière et inclusive
- la liberté d'un acteur culturel, mûri d'une histoire citoyenne, militante et artistique
- la confiance de partenaires clés, le fort soutien financier et les apports en ingénierie de projet de l'Europe, de l'Etat, de la Métropole de Lyon et de la ville de Villeurbanne

Mélangez pendant 7 ans, le temps de :

- ouvrir la friche au quartier, aux associations, aux artistes et à des personnes en attente de titre de séjour (occupation transitoire, hébergement d'urgence)
- porter une recherche-action croisant chercheurs, artistes et habitants afin de relever des traces des différentes transformations de ce territoire
- intégrer le réemploi comme démarche environnementale, sociale et culturelle
- donner un avant-goût du lieu

Faites cuire le tout à feu doux pour obtenir :

- un projet d'ensemble avec une réelle cohérence
- des espaces favorisant les rencontres, les échanges, le partage, l'accompagnement
- un lieu où on fait la ville par la culture

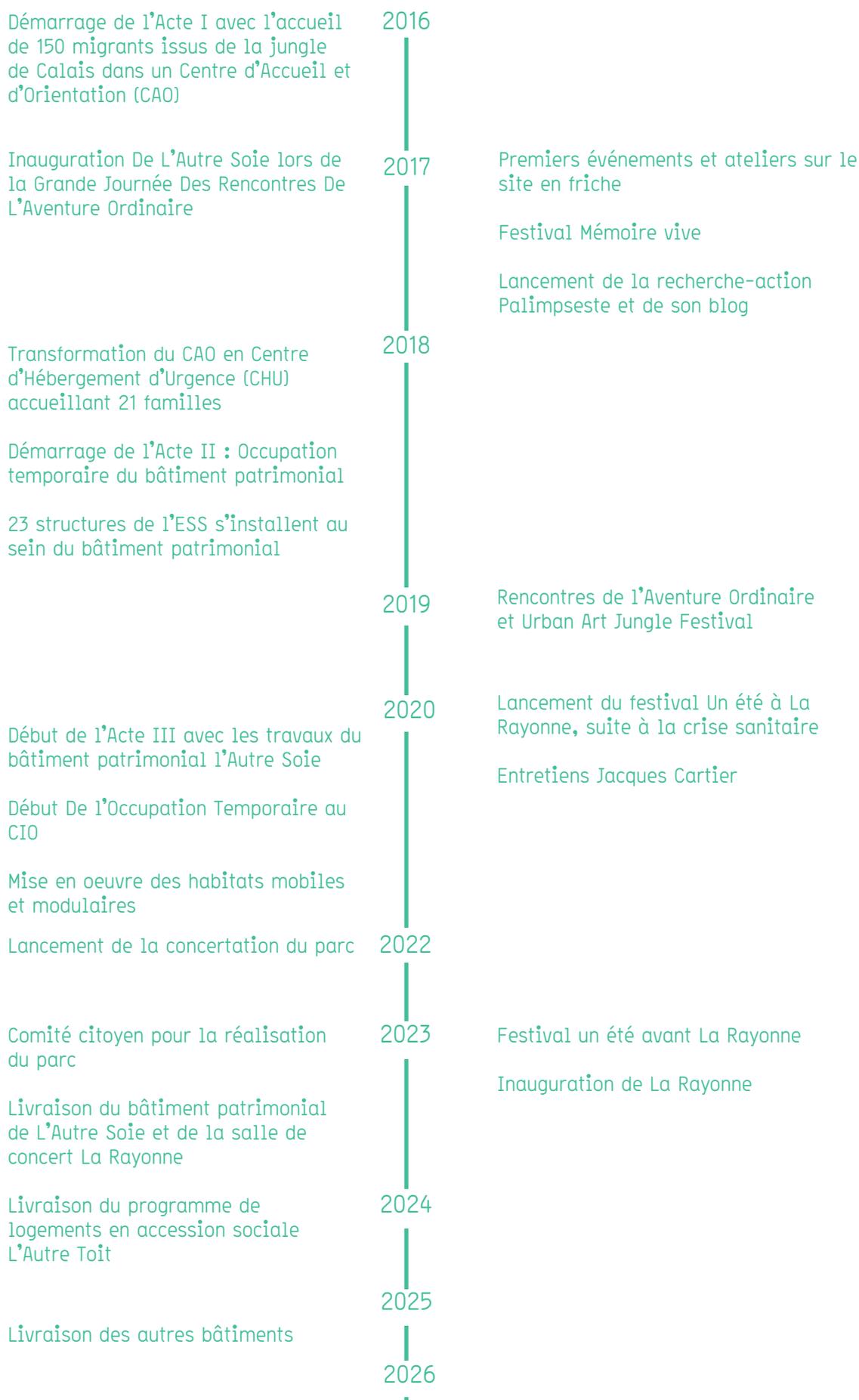
Le plus du projet :

- associer habitants et usagers à la définition du projet d'aménagement du parc municipal de 1,5 hectare et les intégrer à sa future gestion

Conseil de grand-mère :

- cette recette peut servir à tous mais doit être adaptée à chaque plat !

L'Autre Soie en dates



e. Nos souhaits pour la suite

L'Autre Soie a souvent été décrit comme une utopie urbaine et sociale, ou comme la deuxième utopie villeurbanaise après les Gratte-Ciel. L'entrée dans la phase de livraison des premiers bâtiments pérennes et de la fin de l'occupation transitoire, invite à formuler des souhaits pour la suite du devenir de ce bout de ville.

Des temps de rencontres prévus à la rentrée 2023

Un temps de débat et de réflexion sur la vocation de l'utopie dans sa séquence réalisée va être initié. Le souhait est, dès la rentrée 2023, d'informer et de concerter sur cette transition ainsi que d'échanger avec les usagers, gestionnaires et partenaires sur leurs attentes pour les années à venir. Une prochaine étape sera dédiée à une écoute large et à des ajustements si nécessaire. Ces temps permettront également de réinformer sur la présence de nouveaux lieux, dont le parc, et de requestionner l'ambition du rayonnement du projet et de ses différentes facettes (sociales, culturelles, environnementales, résidentielles).

Préciser les usages des tiers-lieux

Le devenir des tiers lieux sera précisé, en lien avec leurs usagers potentiels. Ces espaces bâtis ou extérieurs, potentiellement gratuits, devront contribuer à l'atteinte de l'un des objectifs du projet : la rencontre dans la diversité. Chaque lieu sera requestionné dans son potentiel d'usage. La cohérence de l'ensemble sera également ajustée.

Départ du Centre d'Hébergement d'Urgence modulaire

Courant 2024, les habitats mobiles et modulaires qui accueillent le Centre d'Hébergement d'Urgence (CHU) et 21 familles vont être déplacés et quitter le site de l'Autre Soie. Les familles qui les occupaient sont relogées, ainsi que l'équipe professionnelle du centre d'hébergement d'urgence. Certaines d'entre elles ont accédé au logement de droit commun. Le site qui va accueillir les modules se trouve sur le périmètre Carré de Soie. Ce déplacement permettra une forme d'essaimage naturel de l'esprit du projet qu'il sera intéressant d'observer par la suite.

Des évaluations à réaliser

La transition en cours du site nécessite une évaluation intermédiaire. Un premier travail a été réalisé avec l'Europe dans le cadre de l'UIA. Une deuxième réflexion est engagée sur l'impact social de la présence des différents acteurs et partenaires sur le site. Une évaluation quantitative et sensible est également en cours sur l'urbanisme transitoire. Des sujets plus techniques qui ont été expérimentés seront aussi à évaluer (réemploi, biosourcé).

Révéler et accroître la biodiversité sur le site

Pour la suite, un sujet plus sensible touche le potentiel de stratification des lieux. Le site portait une histoire et une identité forte avant le début du projet de l'Autre Soie. Les différents événements et la biodiversité qui ont pu se déployer pendant plusieurs années ont progressivement donné un cachet incroyable aux espaces. Les chantiers ont perturbé ou gommé cette richesse délicate qu'il convient maintenant de refaire germer et développer, à travers le projet du parc notamment.

Renouveler l'expérience à plus grande échelle

Un des souhaits exprimés par le GIE La Ville Autrement et ses membres est de renouveler cette expérience de quartier hospitalier, inclusif, accueillant et non spéculatif à plus grande échelle. Des expérimentations en ce sens sont engagées notamment sur Le Château à Villeurbanne. Un lieu de plusieurs hectares est en cours de recherche où les thèmes qui sont éprouvés sur l'Autre Soie pourront se déployer plus fortement encore : diversité, solidarité, faire avec les personnes, le paysage, le patrimoine... le tout sur un terreau de culture et d'animation permanente.

f. Les acteurs de l'Autre Soie

Acteurs du projet



Activité

Le GIE La Ville Autrement est un groupement d'acteurs au carrefour du logement, de l'hébergement et du développement économique issu d'une stratégie d'alliance entre Alynea, la Fondation Aralis, Est Métropole Habitat, Rhône-Saône Habitat et la Société Villeurbanaise d'Urbanisme.

Au sein de l'Autre Soie, il assure le rôle d'ensemblier et apporte son expertise en termes d'ingénierie de projet sur les questions foncières, programmatiques, sociales et de montage d'opération tant sur les plans juridiques que financiers. Initiateur du projet, il a imaginé une hybridation ambitieuse en y intégrant différentes formes d'habitat, culture et développement économique au service d'une ville ouverte. Garant de sa bonne réalisation, il pilote et coordonne le projet d'aménagement dans son ensemble, assure la gouvernance entre les parties prenantes ainsi que le lien avec les partenaires externes.



Activité

Le CCO est un laboratoire d'innovation sociale et culturelle ancré dans le territoire de la métropole lyonnaise depuis 1963.

Au sein de l'Autre Soie, il est l'acteur qui crée du lien entre toutes les personnes présentes sur ce site et est garant de son imaginaire commun. Il porte une programmation culturelle et citoyenne tout au long de l'année et anime différents espaces de création, de travail et de rencontre. Jusqu'alors il a coordonné l'Occupation temporaire de l'Autre Soie. Son équipement culturel La Rayonne va permettre à un public venant de toute la métropole et bien au-delà de fréquenter ce site.



Activité

Est Métropole Habitat est un bailleur social rattaché à la Métropole de Lyon qui gère, construit, réhabilite et entretient plus de 17 000 logements locatifs sociaux, qu'ils soient familiaux ou étudiants, dans l'est de la Métropole.

Au sein de l'Autre Soie, il réhabilite le bâtiment patrimonial. Il construit par ailleurs les logements locatifs sociaux de L'Eventail. Il assurera la gestion des différents logements réalisés sur le site (résidence étudiante, logements locatifs sociaux). Il a également été le maître d'ouvrage des habitats mobiles et modulaires du centre d'hébergement d'urgence.



Activité

Rhône Saône Habitat est une société anonyme coopérative de construction. Elle s'articule autour de trois métiers principaux : promotion immobilière, syndic de copropriété et gestion locative. Sa vocation est d'apporter aux familles des solutions performantes en matière de logement en accession comme en location.

Au sein de l'Autre Soie, elle assure la gestion comptable de l'opération et la commercialisation des opérations en accession sociale sécurisée, accession abordable et l'habitat participatif. Elle a construit la salle de concert du CCO La Rayonne.

Activité

L'association Alynéa soutient et agit avec les personnes en précarité. Elle veille au respect des droits fondamentaux et participe à la résorption du sans-abrisme. Son approche pluridisciplinaire (Samu Social, hébergement, logement, formation, insertion professionnelle, etc.) permet de proposer un accompagnement personnalisé afin de retrouver une place d'actrice et d'acteur dans la société.

Au sein de l'Autre Soie, elle installe l'Auvent, accueil mère-enfant dans le cadre de la prévention et de la protection de l'enfance dans le bâtiment patrimonial. Elle a également hébergé pendant l'occupation temporaire du chantier, 21 familles en situation de précarité dans un centre d'hébergement d'urgence, construit pour l'occasion. Enfin, elle a créé et géré la cantine-traiteur social et solidaire BAKIAAVA favorisant l'insertion professionnelle de plusieurs habitants du Centre d'Hébergement d'Urgence.

Activité

Reconnue d'utilité publique, la Fondation ARALIS propose, depuis 70 ans, aux personnes en difficulté, des solutions de logement temporaire et d'accompagnement social pour se (re)construire et trouver leur place dans la société.

Au sein de l'Autre Soie, elle livrera courant 2026 une résidence sociale de 92 logements, dont une pension de famille de 26 logements.

Collectivités partenaires

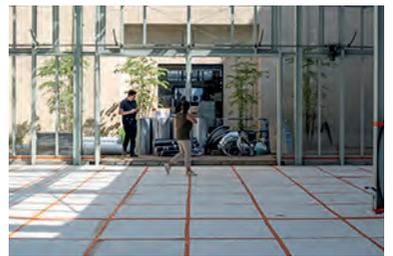
L'opération de l'Autre Soie a bénéficié d'un soutien de l'État notamment en mobilisant du foncier public (Ancienne emprise de l'IUFM de Villeurbanne). En effet, au regard de la programmation de logements et notamment sociaux, l'État a mobilisé le dispositif de décote dite «Duflot» permettant ainsi de réduire le prix de vente de 2.2 M€, soit près 50% de la valeur initiale du foncier.

L'État via la Métropole de Lyon, délégataire des aides à la pierre, a également mobilisé ce fonds national pour la production de logements sociaux de ce projet innovant et ambitieux.

Historiquement engagée sur les questions d'habitat et d'hospitalité, la ville de Villeurbanne est un partenaire de premier plan depuis le début de l'aventure. C'est par son entremise que le CCO, alors en recherche d'un nouveau site, a été intégré au projet. Son soutien dans la candidature à l'appel à projet européen a participé à convaincre de sa pertinence dans les réponses qu'elle apportait face aux grands enjeux urbains actuels. Enfin le concours de ses services, l'arrivée de la Maison des Services Publics, la création d'un parc municipal auto-géré ainsi que les financements apportés contribuent à faire de l'Autre Soie un projet unique et exemplaire en tous points.

La Métropole de Lyon, à l'initiative avec les villes de Villeurbanne et de Vaulx en Velin, du vaste projet urbain du Carré de Soie, est un partenaire clé de l'Autre Soie. Elle a accompagné les réflexions sur la programmation urbaine, architecturale et paysagère du projet et a porté la candidature à l'appel à projet européen Urban Innovative Action, dont l'Autre Soie a été lauréat en 2018 avec à la clé une subvention de 5 millions d'euros. Par ses différentes compétences, son soutien a été essentiel tout au long du projet.

La Commission Européenne, par le biais de son instrument "Actions Innovatrices Urbaines" (UIA), soutient les villes européennes dans la mise en oeuvre de solutions concrètes et innovantes pour répondre aux grands enjeux urbains actuels et contribuer à définir le profil des villes de demain, plus durables, plus inclusives. C'est dans ce cadre qu'est financé dès 2018 le projet HomeSilkRoad, porté par la Métropole de Lyon, et qui constitue un espace de préfiguration pour le plus vaste projet de l'Autre Soie.



©LIONEL RAULT, EST MÉTROPOLE HABITAT, FLOUS FURIEUX, DR

Contacts presse

Bérengère Roure
Chargée de communication
l'Autre Soie
T: 06 25 37 43 91
b.roure@gie-lavilleautrement.fr